

**CONSEIL DE L'EUROPE**  
**CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE**  
**SEIZIEME REUNION DU CONSEIL DE L'EUROPE**  
**DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE**  
**LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE**

***Paysage et coopération transfrontalière***  
***Le paysage ne connaît pas de frontière***

-----  
**Andorre la Vieille, Andorre**  
**1-2 octobre 2015**

***PRESENTATION DE LA REUNION***

*Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage, Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage, Conseil de l'Europe*

Cette 16<sup>e</sup> Réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage s'inscrit dans le cadre du Programme de travail de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe.

Elle a pour objet de poursuivre les travaux d'ores et déjà développés en vue de mieux connaître les expériences développées au niveau international et promouvoir la coopération transfrontalière en faveur de la valorisation du paysage. La Convention européenne du paysage stipule que « *Les Parties s'engagent à encourager la coopération transfrontalière au niveau local et régional et, au besoin, à élaborer et mettre en œuvre des programmes communs de mise en valeur du paysage* ».

La Recommandation CM/Rec(2008)3 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les orientations pour sa mise en œuvre considère que cette coopération transfrontalière peut conduire à « *des programmes communs de protection, de gestion et d'aménagement des paysages et se concrétiser par des instruments et des mesures décidées conjointement par les autorités (différents niveaux administratifs et compétences générales et sectorielles) et les acteurs concernés de part et d'autre de la frontière* ». La Recommandation précise que cette coopération peut être réalisée « *non seulement entre les Etats voisins, mais également entre régions ou collectivités voisines du même Etat qui mènent des politiques différentes en ce qui concerne le paysage, sur la base soit d'une contiguïté territoriale, soit de caractéristiques communes* ».<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Voir également :

- Conseil de l'Europe, *L'intégration des grands espaces européens*, Ed. du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Série Aménagement du territoire, 2002, n° 65 ;
- Conseil de l'Europe, *Patrimoine paysager, aménagement du territoire et développement durable*, Ed. du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Série Aménagement du territoire européen, 2003, n° 66 ;
- Conseil de l'Europe, *Le rôle des autorités locales et régionales dans la coopération transfrontalière en matière de développement régional et d'aménagement du territoire*, Ed. du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Série Aménagement du territoire, 2003, n° 67 ;
- Conseil de l'Europe, *Aménagement du territoire pour le développement durable des espaces européens particuliers : montagnes, zones côtières, zones rurales, bassins fluviaux et vallées alluviales*, Ed. du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Série Aménagement du territoire européen, 2003, n° 68 ;
- Conseil de l'Europe, *Deuxième réunion des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage*, Ed. du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Série Aménagement du territoire et paysage, 2005, n° 72 ;
- Conseil de l'Europe, *Développement territorial durable : le renforcement des relations intersectorielles*, Ed. du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Série Aménagement du territoire, 2003, n° 69 ;
- Conseil de l'Europe, *13<sup>e</sup> Conférence européenne des Ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT), Actes*, Ed. du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Série Aménagement du territoire européen et paysage, 2005, n° 71 - *Documents de la Conférence*, Série Territoire et paysage, 2005, n° 1 ;

Six Ateliers nous permettront ainsi de sillonner l'Europe, la 'Grande Europe', et de découvrir des expériences extrêmement intéressantes qui nous conduiront même hors de l'Europe : en Afrique et en Amérique latine, favorisant ainsi la coopération tant transcontinentale qu'intercontinentale. Ces Ateliers s'intitulent :

- 'Parcours dans les paysages de l'Andorre'
- 'Paysages en pointillé, des lignes qui séparent, des lignes qui rapprochent'
- 'Paysages : des cultures et caractéristiques naturelles diverses, une richesse'
- 'Paysages, espaces de coopération'
- 'Des paysages transfrontaliers à révéler'
- 'Des paysages pour vivre, ensemble'.

Le paysage se joue des frontières. Il apparaît en cela comme un parfait sujet de coopération, comme un espace de dialogue, une opportunité de découverte et d'échange. Loin de gommer les différences, il doit permettre de les sublimer et de les appréhender comme des sources d'enrichissement, de découverte et de compréhension mutuelle.

Il conviendra ainsi de s'inspirer des interventions présentées pour bâtir de nouvelles formes de coopération transfrontalières, transnationales et interterritoriales créatives et positives, tant pour les êtres humains que pour le cadre de la vie.

Je terminerai en mentionnant une pensée du poème d'Antonio Miranda sur *Les frontières*,

« les étoiles ne se rendent pas compte  
de ce qu'elles illuminent »

\*

- 
- Conseil de l'Europe, *Actes de la Deuxième réunion des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage*, Strasbourg, Ed. du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Série Aménagement du territoire européen et paysage, 2005, n° 72 ;
  - Conseil de l'Europe, *Gouvernance territoriale et les réseaux de coopération institutionnels*, Ed. du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Série Aménagement du territoire européen et paysage, 2005, n° 73 ;
  - Conseil de l'Europe, *La gestion urbaine dans une Europe en réseau*, Ed. du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Série Aménagement du territoire européen et paysage, 2005, n° 80 ;
  - Conseil de l'Europe, *Paysage et développement durable – Les enjeux de la Convention européenne du paysage*, Editions du Conseil de l'Europe, 2006 ;
  - Conseil de l'Europe, *Actes de la 14<sup>e</sup> Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT)*, Ed. du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Série Aménagement du territoire européen et paysage, 2009, n° 86 ;
  - Conseil de l'Europe, *Paysage et coopération transfrontalière*, Revue 'Futuropa, pour une nouvelle vision du paysage et du territoire', 2010, n° 2 ;
  - Conseil de l'Europe, *Actes de la 15<sup>e</sup> Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT)*, Ed. du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Série Aménagement du territoire européen et paysage, 2012, n° 94 ;
  - Conseil de l'Europe, *Les facettes du paysage – Réflexions et propositions pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage*, Editions du Conseil de l'Europe, 2012.
  - Sites Internet : [www.coe.int/Conventioneuropéennedupaysage](http://www.coe.int/Conventioneuropéennedupaysage) - [www.coe.int/EuropeanLandscapeConvention](http://www.coe.int/EuropeanLandscapeConvention)